



Il est temps que les communes chênoises accordent leurs violons

Plusieurs projets de « violons » (cellules de détention) sont actuellement étudiés sur le territoire des Trois-Chêne. Les Socialistes demandent aux Conseils administratifs de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex d'unir leurs efforts dans la recherche d'une solution commune. La discussion devrait être élargie à l'ACG, afin d'associer à la réflexion d'autres communes de la région Arve-et-Lac.

La nouvelle loi sur les agents de police municipale (LAPM) révisée en juin 2013 octroie un certain nombre de nouvelles compétences aux APM. Elle leur permet notamment de procéder à l'arrestation et à la détention provisoire de personnes prises en flagrant délit ou soupçonnées d'avoir commis un crime ou un délit. La nouvelle loi encourage également les collaborations intercommunales.

Ces nouvelles prérogatives imposent aux communes de mettre à disposition des locaux adaptés aux nouvelles tâches des APM, notamment des salles d'audition et des « violons » pour la détention provisoire des personnes interpellées.

C'est en ordre dispersé que les Conseils administratifs de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont entamé la réflexion autour des aménagements des locaux de leurs polices municipales. Alors que Chêne-Bougeries étudie la possibilité de construire un violon à côté de la Mairie, Thônex envisage de racheter les locaux d'une banque jouxtant le poste de police cantonal. Quant à Chêne-Bourg, le Conseil administratif semble privilégier la collaboration avec Chêne-Bougeries.

Nous sommes stupéfaits d'apprendre qu'aucun accord préalable n'a été établi entre les Conseillers administratifs des trois communes pour unir leurs efforts dans une recherche de solution. Aucun élément rationnel et factuel n'a pu être présenté pour justifier le fait que seuls Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries semblent prêts à unir leurs forces, si ce n'est d'hypothétiques difficultés relationnelles avec Thônex.

Les Socialistes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex demandent que les Conseillers administratifs des trois communes collaborent dans la recherche d'une solution au niveau des trois communes, voire au-delà en demandant que ce sujet soit traité dans le cadre de l'ACG. En effet, un violon par commune signifie un APM de moins sur le terrain. Il s'agit notamment de faire un état des lieux des besoins, et d'aboutir au final à la mise en place et à l'exploitation de violons en un lieu qui fasse sens. Dans ce contexte, l'idée de créer ces violons à côté du Poste de police de Thônex est très certainement la solution la plus adéquate pour les habitants des Trois-Chêne.

Diego Alan Esteban et Joseph Camuglia
Co-Présidents du Parti Socialiste Trois-Chêne

[Pour plus d'informations:](#)

Marion Sobanek, Présidente du Conseil municipal de Chêne-Bougeries (079 436 84 33)
Danielle Bütschi Häbelin, Présidente du Conseil municipal de Chêne-Bourg (022 348 05 77)
Enrico Castelli, Conseiller municipal socialiste à Thônex (078 879 62 33)